

ADP : un enjeu démocratique

Dans une Tribune publiée par *Alternatives économiques*, le 20 juin, le député des Landes, Boris Vallaud, explique que la réussite du référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) est un enjeu démocratique.



Chacun doit se mobiliser

« Soutenir le référendum, c'est faire réussir ce premier exercice de démocratie partagée entre le Parlement et les citoyens. 248 parlementaires d'un côté, une part de la souveraineté nationale, en appellent au soutien de 4,7 millions d'électrices et d'électeurs, 10 % du corps électoral, de l'autre. Nous avons tous intérêt à la réussite de ce rendez-vous démocratique, quelle que soit ensuite l'issue du référendum lui-même. Chacun doit se mobiliser pour que ce droit civique nouveau soit porté à la connaissance de toutes et de tous et qu'il puisse s'exercer de façon simple, claire et transparente.

C'est évidemment l'intérêt de celles et de ceux qui sont à l'origine de ce référendum que celui-ci réussisse. C'est aussi le devoir du gouvernement de tout mettre en œuvre pour que les citoyens puissent exercer leurs droits sur Internet, comme dans le plus reculé de nos territoires ruraux, dans nos villes comme dans nos villages. Nous en avons défendu avec vigueur le principe devant Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur, alors que le site internet du ministère de l'Intérieur dédié au recueil des soutiens semblait avoir été conçu pour le minitel et accumulait les bugs. Alors que, par ailleurs, seules 2 000 communes sur 36 000 avaient été mobilisées en France pour recueillir les signatures physiques.

Nous voilà donc placés devant une double responsabilité exigeante : faire

échec à la privatisation inique des Aéroports de Paris d'une part, faire réussir le RIP d'autre part. Un arc républicain s'est constitué entre des partis qui s'opposent par ailleurs sur bien des sujets, car il en va d'un intérêt supérieur de la nation. La chose est singulière, au sens étymologique du terme, elle dit le sérieux de l'affaire. Plutôt que de brocarder l'initiative, en criant au populisme, le gouvernement aurait été mieux inspiré de faire vivre le débat parlementaire et d'entendre les arguments déployés à l'unisson dans les hémicycles de l'Assemblée nationale et du Sénat, comme en dehors ceux-là, par la voie des collectivités locales, des syndicats mais aussi de nombreux citoyens. Il a préféré ignorer la contradiction.

Comme souvent. **“Le peuple n'a pas besoin de tuteur ni de maître, il a besoin de guides honnêtes et intelligents qu'il s'est lui-même choisi”**, écrivait Lamartine. **“Le tort des hommes qui nous dirigent c'est de ne pas croire à la possibilité de cette démocratie libérée.”**

Faisons de ce référendum d'initiative partagée le terreau de cette démocratie libérée. Et faisons gagner le camp de l'intérêt général et du bien public en maintenant les Aéroports de Paris dans le giron de l'État. »

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 4/07/2019

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Pas d'accord

Alors même que les dirigeants européens tentaient de se mettre d'accord sur les postes clés de l'Union européenne, la commission, toujours présidée pour quelques semaines par Jean-Claude Juncker, a annoncé la conclusion d'un accord commercial avec le Mercosur.

Durant la campagne pour les élections européennes, le 14 mai, Éric Andrieu, en déplacement à Plougonven, avait déjà fait part de son opposition à cet accord et du danger qu'il représente pour l'agriculture européenne. Les produits agricoles brésiliens ne correspondent pas à nos standards environnementaux.

Pour la délégation socialiste française au Parlement européen « les conséquences de cet accord sur l'environnement, le climat, la santé, les droits des travailleurs ou encore l'agriculture européenne seront catastrophiques ». C'est pourquoi elle s'opposera à sa ratification et appelle le gouvernement français à faire de même car il n'est pas possible d'invoquer l'urgence écologique et en même temps de signer cet accord.

PS29

Ouestgo : un réflexe à acquérir

Une plateforme mutualisée et solidaire pour le covoiturage de proximité. Voilà comment se présente **Ouestgo** <https://www.ouestgo.fr> qui vient ce mois-ci de souffler sa première bougie. Et, on pourrait rajouter publique, puisque cet outil a été développé et géré par les collectivités locales bretonnes, dans un premier temps, et maintenant de tout le grand Ouest.



Faire confiance à l'intelligence collective

sont lancées dans ce projet : au départ, le Département du Finistère, les trois métropoles de l'Ouest, la Région Bretagne et l'ADEME. Toutes ces collectivités ne poursuivaient pas le même objectif. Pour les métropoles, l'enjeu était de réduire le nombre de voitures tandis que le département du Finistère voulait aussi apporter des solutions aux personnes en insertion. Une personne en insertion sur deux a été obligée de refuser une offre d'emploi ou de formation pour des raisons de mobilité.

« Owestgo répond à des défis environnementaux, économiques et sociaux. »

Le projet a été confié à *Mégalis*, qui joue le rôle d'interface pour les collectivités qui adhèrent à la démarche.

Mettre en place une plateforme de covoiturage publique et solidaire répond à plusieurs enjeux. Environnementaux, bien sûr, puisqu'elle permet de réduire la circulation automobile. Mais aussi économique, puisque le service est gratuit. **« Et, puisque nous voulons bâtir un outil pour tous, nous l'avons conçu en open source »**, précise Armelle Huruguen.

Car le développement du covoiturage solidaire correspond aussi à un enjeu social, civique et citoyen.

Après un an de fonctionnement, le bilan est plutôt positif puisque plus de 50 collectivités adhèrent à *Ouestgo* et que 47 000 personnes sont inscrites sur le site. **« Mais surtout, les perspectives de développement sont énormes »**, se félicite Armelle Huruguen. D'abord, puisque des collectivités locales font savoir régulièrement qu'elles souhaitent rejoindre la plateforme ; en particulier dans les Pays de la Loire.



Changer nos habitudes de déplacements

Mais ensuite parce que l'outil est évolutif. **« Il reste encore beaucoup à inventer »**, s'enthousiasme Armelle Huruguen qui mise sur l'intelligence collective. On peut notamment améliorer encore la pratique du partage en travaillant sur les preuves du covoiturage de manière à « récompenser » les automobilistes. L'application pourrait aussi, grâce à la géolocalisation, permettre un covoiturage plus dynamique.

Les trois fonctionnalités de Owestgo

Owestgo permet de répondre à trois types de demandes de déplacements



Covoiturage solidaire

Les personnes en insertion peuvent faire appel à *OuestGo* pour covoiturer et se rendre sur leur lieu de travail, de stage ou de formation.



Covoiturage événementiel

Le site propose une série d'évènements ou de festivals et offre la possibilité de covoiturer pour s'y rendre.



Covoiturage régulier

Ouestgo permet également de mettre en relation des personnes qui effectuent chaque jour le même trajet pour se rendre sur leur lieu de travail.



Droits des femmes

Au XX^e siècle, les droits des femmes ont progressé de manière spectaculaire. Mais faut-il les considérer comme acquis? Et dans quels domaines doit-on encore progresser? Ce sont les questions que se sont posé les adhérents qui ont participé, le 13 juin, à la réunion organisée par le secrétariat fédéral au Pôle questions du XXI^e siècle à Brest.

Il faut avouer qu'on partait de loin. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre la chronologie des grandes avancées dans le domaine de l'égalité des droits. Il a fallu attendre 1965 pour qu'une femme puisse travailler sans l'autorisation de son père ou de son conjoint ou qu'elle puisse avoir un compte en banque. L'école Polytechnique n'est mixte que depuis 1972.

La gauche a toujours porté le combat des droits des femmes. C'est elle qui édicte le principe de l'égalité salariale en 1983 ou qui ouvre le congé parental aux hommes et aux femmes en 1984. La parité sur les scrutins de listes n'est obligatoire

que depuis la loi du 6 juin 2000, sous le gouvernement de Lionel Jospin.

Mais aujourd'hui, en France et dans le monde, les droits des femmes ne progressent plus et pire, ils régressent dans plusieurs régions du monde, du fait, le plus souvent, de fanatiques religieux qui veulent imposer leur vision du monde. Toujours aux dépens des femmes.

Seul point positif : le mouvement #MeToo a libéré la parole des victimes et certains comportements,

jusqu'à-là occultés, ne sont plus acceptés et donnent lieu à poursuite.

Dans ce contexte, que peuvent faire les collectivités locales? Pour Élyane Pallier, en charge de l'égalité femmes/hommes au Conseil départemental, il existe des marges de manœuvres, dans toutes les collectivités, quelle que soit leur taille. **«L'égalité femmes/hommes est l'une des cinq grandes causes du Département (avec la jeunesse, l'accessibilité, le numérique et l'accès aux droits).»**



Égalité : un combat permanent pour les élues socialistes

L'égalité est un combat quotidien. Sans une volonté politique forte, les situations acquises perdurent. Les stéréotypes peuvent pourtant tomber. À condition de se donner la peine de chercher des hommes pour travailler dans des métiers considérés comme féminins ou en incitant les femmes à s'engager dans des carrières industrielles ou techniques. Car il est nécessaire de changer les habitudes, les idées reçues. C'est ce à quoi s'attachent le Département et Brest métropole, ont expliqué Frédérique Bonnard Le Floc'h et Élyane Pallier.

Ferme-usine de Commana : restons vigilants

Le 1^{er} juillet, la Préfecture du Finistère a annoncé que le projet d'extension de l'élevage bovin de Commana sera instruit selon les règles prévues pour les autorisations environnementales. «Premier combat gagné mais restons toutes et tous mobilisés et vigilants face à ces projets néfastes pour notre bien commun : une nature préservée», a réagi Kévin Faure.

Quelques jours auparavant, le conseiller départemental avait publié un communiqué dans lequel il expliquait pourquoi ce projet représente un danger pour l'environnement.

«Un dossier d'enregistrement d'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) a été déposé en Préfecture récemment pour l'extension d'une ferme agricole. Le dossier accessible au public, bien qu'il comporte des zones floues voire incomplètes, ne semble présenter que la seule extension de l'élevage existant. Il s'agit en réalité

d'une extension accompagnée de la création d'un méthaniseur ainsi qu'un plan d'épandage nécessairement ajusté.

400 vaches laitières en stabulation sur caillebotis additionnées aux 37 000 volailles existantes, il ne s'agit pas d'une petite ferme locale d'agriculture raisonnée», fait remarquer l' élu départemental qui précise qu'elle se situe en plein cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique, à moins de 400 mètres d'une zone Natura 2000 et à quelques

centaines de mètres de l'Espace Naturel Sensible de la tourbière du Mougau.

Les opposants à ce projet mettent en avant la préservation de la qualité de l'eau. En effet, cette future usine serait située à proximité immédiate de captages d'eau publics alimentant de nombreux habitants, en amont de quelques dizaines de mètres de la rivière du Mougau alimentant le lac du Drennec, ponctionnant demain près de 22 000 m³ d'eau par an dans le réseau public en plus des deux captages privés existants pour l'exploitation.



Un projet disproportionné

«Le plan d'épandage des substrats issus du méthaniseur, fortement concentrés en Azote, est absent du dossier ce qui ne permet pas d'évaluer précisément les futurs impacts. En revanche, ces épandages de boues seront réalisés en Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Il paraît donc primordial de pouvoir mener des études approfondies sur l'impact de ces épandages.

Agenda

6 juillet

10h00 à 12h00 :

formation sur les comptes de campagne pour les Municipales 2020 au siège de la fédération 26 B rue Aristide Briand à Quimper.

Inscription au

02 98 43 41 79

ou fede29@wanadoo.fr



14 septembre

Fête de la gauche à Quimperlé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428

N° 1276 - Vendredi 5 juillet 2019

www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER

Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



Quimperlé

14 septembre 2019

Prairie Saint-Nicolas - rue du Viaduc

➔ 11 h 30 Apéro et buffet

Inscriptions sur www.ps29.bzh

➔ 14 h 00 Ateliers

➔ 16 h 00 Intervention politique



Éric Andrieu,

vice-président du groupe PSE
au Parlement européen

Et aussi...

- Stands associatifs
- Bar
- Crêpes